

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-4560

présenté par

M. Jolivet, rapporteur spécial au nom de la commission des finances, Mme Garin, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	7 000 000	0
Aide à l'accès au logement	0	7 000 000
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
<b>TOTAUX</b>	7 000 000	7 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enquête nationale 2022 sur les maraudes de la Fédération nationale des Samu sociaux fait le constat partagé que le sans-abrisme ne recule pas, mais encore que « les problématiques des personnes à la rue sont de plus en plus profondes, et imbriquées entre elles », ce qui nécessite de renforcer les équipes des maraudes qui secourent, accompagnent et orientent les personnes à la rue.

Il faut pour cela accroître les équipes sur le terrain pour améliorer la couverture territoriale sur chaque département ; renforcer l'équipement technique des équipes, notamment numérique ; disposer d'équipes pluridisciplinaires pour faciliter le lien avec d'autres acteurs (santé, logement...) et orienter les personnes vers le droit commun.

L'action 11 « prévention de l'exclusion » du programme 177 « hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » est abondée de 7 M d'euros dans ce but, retirant formellement les 7 M d'euros de l'action 01 « aides personnelles » du programme 109 « aide à l'accès au logement ».

Cet amendement est proposé par le collectif ALERTE qui réunit 34 associations et fédérations de solidarités dont la Fondation Abbé Pierre ou le Secours Catholique.